Steuern Impôts

Informations importantes destinées aux contribuables du Jura bernois



Madame, Monsieur,

Dans le cadre du **rattachement de la commune de Moutier au canton du Jura** le 1^{er} janvier 2026, plusieurs services cantonaux seront transférés, dont le **site de Moutier de l'Intendance des impôts du canton de Berne, Région Jura bernois-Seeland**.

Il était initialement prévu que le site de Moutier soit relocalisé dans le bâtiment rénové de «Tavannes Machines». Mais les travaux d'assainissement ayant pris du retard, une **solution transitoire** a dû être mise en place:

- Le domaine «Taxation des particuliers» sera transféré à Sonceboz.
- Les domaines «Encaissement, Imposition des entreprises, AVOR/services postaux et guichet» seront hébergés à la Place de la Gare 10 à Bienne.
- >> Ces changements sont valables à compter du 17 novembre 2025.

Comment nous contacter:

- Guichet (taxation et perception): pour des raisons logistiques et sécuritaires, le guichet de l'Intendance des impôts sera situé exclusivement à Bienne.
- >> Il n'y a pas de guichet à Sonceboz.
- Adresse postale durant la période transitoire: l'adresse postale officielle de Bienne demeure valable pour tous les domaines mentionnés (Case postale, 2501 Bienne).
- Les numéros de téléphone et les adresses électroniques restent inchangés.
- Site définitif: après plusieurs années de transformation, l'ensemble des services et des collaboratrices et collaborateurs actuellement installés à Moutier rejoindra le nouveau centre administratif de Tayannes.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Intendance des impôts du canton de Berne

Région Jura bernois-Seeland